



Le FIL

Le GDF 41... au fil du bois



Marie Thérèse FLEURY
Présidente du GDF 41

2 - Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 30 juin 2023

Marie-Thérèse FLEURY, Présidente

4 - Reboiser mais avec quelle essence ?

Extrait La Nouvelle République

5 - Le GDF 41 vous informe...

Fortes attaques de chenilles sur les pousses des chênes

- Des outils pour les gestionnaires

Le renouvellement des peuplements,

quelles essences privilégier ?

Intervention de Jérôme Rosa, CNPF délégation Ile-de-France - Centre Val de Loire

6 - Le cycle thématique 2023 du GDF

L'équilibre Forêt-Gibier, c'est possible !

8 - Comment contacter le GDF 41 ?

Calendrier des prochaines réunions forestières

Chères adhérentes,
chers adhérents,

Vous allez découvrir une nouvelle présentation de notre lettre d'information «Le Fil» grâce à une adhérente, Nathalie DAILLOUX, qui a proposé de mettre bénévolement à la disposition du GDF41 ses compé-

tences en matière de communication. C'est avec un grand plaisir que j'ai accueilli cette initiative et je l'en remercie bien vivement.

Une large partie de ce numéro est consacré à l'assemblée générale ordinaire du GDF41 qui s'est tenue le 30 juin dernier. Dans un premier temps, s'est déroulée à Cour-Cheverny la partie statutaire ainsi que l'intervention de Jérôme ROSA du CNPF Ile de France-Val de Loire sur l'intégration des outils de diagnostic dans la

gestion forestière.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes rendus l'après-midi en Forêt de Cheverny. Chargés d'animer la tournée forestière, Jérôme ROSA et Didier DESHURAUD, d'Unisylva, gestionnaire de ce massif ont présenté les évolutions apportées à la gestion sylvicole dans le contexte du changement climatique, en l'absence de Charles-Antoine de VIBRAYE. Merci à lui de nous avoir ouvert sa propriété.

A vous maintenant de découvrir le « relookage » du Fil et de nous faire part de vos impressions car elles seront les bienvenues ainsi que vos attentes sur les sujets qui pourront être traités dans les prochains numéros. On va essayer, en fonction de la disponibilité des uns et des autres, de revenir sur un rythme de parution plus régulier : janvier avec l'appel de cotisation, mai-juin et septembre-octobre.

Août 2023 - n° 36

Groupement de Développement Forestier de Loir-et-Cher

Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

CS 41808 - 11/13/15 rue Louis-Joseph Philippe - 41018 BLOIS Cedex



gdf41.association@gmail.com



RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

«Je tiens à remercier plus particulièrement la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental pour leur soutien financier indispensable au fonctionnement du GDF 41 et aussi le CNPF pour son appui technique et financier».

Pour le GDF 41, 2022 a encore été une année très perturbée non par les incidences du COVID mais par le départ de nos deux conseillers forestiers Florian VINCENT et Hubert DESIRE et de notre assistante Elodie HOOGHORDEL.

Ils ont décidé de donner un nouveau souffle à leur vie professionnelle. C'est leur choix qui est tout à fait respectable mais néanmoins c'est avec tristesse qu'on les voit partir car ils sont très performants dans leur domaine respectif et très appréciés par les adhérents. Ainsi va la vie !



Face à cette situation en début 2023, avec l'appui d'Hubert DESIRE et d'Yves BACHEVILLIER, le bureau et le conseil d'administration du GDF 41 ont étudié diverses possibilités techniques et financières pour maintenir l'activité du groupement, tout en gardant les liens politiques et financières avec la Chambre d'Agriculture.

En fin février 2023, le bureau du GDF 41 a rencontré le Président de la Chambre d'Agriculture et sa directrice qui ont confirmé la volonté des élus de maintenir leur soutien politique et financier malgré les contraintes budgétaires rencontrées par la Chambre, dans l'attente du recrutement d'un conseiller forestier expérimenté.

Pour 2023, la convention signée avec la Chambre concrétise le maintien de son engagement financier qui comprend :

Une enveloppe sous forme de droit de tirage affectée notamment aux activités techniques du GDF 41

Un nombre de jour de secrétariat gratuit assuré par Marie-Antoinette Leroy

Si Hubert DESIRE a quitté la Chambre en mars dernier, il continue, au titre d'intervenant extérieur, à participer à l'animation du fonctionnement du groupement et de ses réunions techniques et également à apporter des conseils aux adhérents du GDF 41, appuyé par Yves BACHEVILLIER pour la partie Sud Loire du département.

Pour l'animation des réunions, le GDF 41 fera appel à d'autres structures disposant de compétences techniques forestières (coopératives, experts, conseillers indépendants, chercheurs...). Aujourd'hui, le GDF 41 a confié au CNPF et à UNISYVA l'animation technique de cette après-midi.

Au nom du Conseil d'Administration, je tiens à remercier Hubert et Yves car sans leur soutien et leur dévouement, le GDF 41 n'existerait peut-être plus.

Mais de nombreuses interrogations existent pour 2024 et pour les années futures. Notamment si la Chambre recrute un conseiller expérimenté, le GDF 41 n'aura pas les moyens financiers de supporter le coût de sa mise à disposition selon les dispositions des années précédentes. Pour information, l'appel à des prestataires donne la possibilité d'avoir un volant d'intervention plus ample, et moins coûteux pour tout le monde.

La situation actuelle permet de passer une phase difficile et je l'espère, de continuer à apporter aux adhérents une prestation de qualité. Nous sommes persuadés que la Chambre nous soutiendra comme toujours.

C'est pourquoi j'aurai aimé qu'un représentant de la Chambre d'Agriculture soit là pour être notre porte-parole auprès du bureau de la Chambre. Car nous avons maintenant besoin de visibilité pour 2024 pour notamment :

ORGANISER sur des bases pérennes le fonctionnement du GDF 41

PERMETTRE l'organisation du programme des réunions techniques

RASSURER les adhérents sur l'évolution du GDF 41 (érosion du nombre d'adhérents en 2023)

SE DOTER d'outils de communication pour lancer une campagne auprès des propriétaires forestiers

Pour conclure je dirai que la forêt du 41 (qui représente 34% du territoire) doit être soutenue car elle est menacée de toute part : le risque climatique, le risque incendie et le grand public qui considère de plus en plus la forêt comme un bien public. **TOUS ENSEMBLE NOUS DEVONS RÉUSSIR À RELEVER CES DÉFIS !**

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGET PREVISIONNEL

En l'absence de Daniel BRUNET, Marie-Thérèse FLEURY a lu son rapport financier.

«*Nous avons eu le plaisir de constater en 2022 une augmentation des cotisations des adhérents. Celles-ci passent de 6 134 € à 6 733 €. Merci à tous les adhérents et aux nouveaux arrivés pour leur soutien financier car le GDF 41 en a besoin !*

Je remercie le Conseil Départemental qui a augmenté son aide financière qui s'établit à 3 500 €. Nous avons eu aussi une agréable surprise en recevant de la part du CNPF une somme de 600 € plus importante que prévue initialement pour le diagnostic des plantations.»

La totalité des recettes s'élève à 11 013 €. Elles ont permis de financer l'assistance de la Chambre d'Agriculture pour un montant de 10 590 €.

Les autres frais, bien que comprimés au plus serrés, s'élèvent à 704 €. Il s'en suit un léger déficit de 279.93 € qui grève les fonds propres du GDF 41. Ceux-ci s'élevant à 5 643.60 € au 31 décembre 2022. Cette situation nous oblige à continuer d'apporter la plus grande rigueur à notre gestion.

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Hubert DESIRE a présenté les principales activités du groupement dont les réunions techniques qui se sont déroulées en forêt ainsi que quelques activités annexes : stand du GDF 41 au Comice agricole de Morée (photo) au mois de



DATES	THEMES	LIEUX	PARTICIPANTS
4 mars	Assemblée Générale Visite de la tonnellerie du Val de Loire	Mont près Chambord	35
1 avril	Prévenir les incendies de forêt et lutter contre leur propagation	Souesmes	20
17 juin	Quelles provenances choisir pour les graines et plants dans le cadre du changement climatique Visite de la pépinière Bauchery	Crouy sur Cosson	32
16 septembre	Préserver les écosystèmes et la biodiversité de Sologne	Villeny	23
28 octobre	Décrire les peuplements à base de chênes et définir les orientations de gestions	Souday	30
			140

	DEPENSES en euros			RECETTES en euros			
	Réal 2021	Réal 2022	Prév 2023		Réal 2021	Réali 2022	Prév 2023
Convention avec la Chambre d'Agriculture	10 275,00	10 590,00		Cotisations adhérents	6 134,00	6 733,00	6 000,00
Cotisations	50,00	50,00	55,00	Chambre d'Agriculture			6 800,00
Assurances & frais bancaires	181,56	192,69	195,00	Conseil Départemental	3 000,00	3 500,00	4 000,00
Frais administratifs	36,00						
Réunions techniques et AG		461,00	6 800,00	Activités GDF 41			
Etude CNPF Incendie Sologne			1 400,00	CNPF prévention risque incendie			1 000,00
Appui aux adhérents			2 800,00	Adevbois 2018 CRPF plantation		600,00	
Communication			2 100,00				
Animation du GDF 41			2 800,00				
Reconstitution Fonds Propres			1 850,00	Revenu valeur mobilière	64,44	180,76	200,00
TOTAL DEPENSES	10 542,56	11 293,69	18 000,00	TOTAL RECETTES	9 198,44	11 013,76	18 000,00
Résultat excédentaire				Résultat déficitaire	1 344,12	279,93	0,00



L'assemblée générale du GDF 41

VOTE DES RESOLUTIONS

1 **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 mars 2022**

L'Assemblée Générale des Adhérents délibérant dans les conditions de validité prévues par la loi et les statuts, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 mars 2022.

2 **Approbation du Compte de Résultat et du Bilan - Affectation des résultats**

L'Assemblée Générale des Adhérents délibérant dans les conditions de validité prévues par la loi et les statuts, après avoir entendu le rapport financier, approuve ce rapport ainsi que les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 présentant un solde déficitaire de 279.93 € et décide d'affecter ce solde déficitaire au report à nouveau.

3 **Quitus au Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale des Adhérents approuve tous les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration pendant l'exercice clos, s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2022, et donne quitus au Conseil pour sa gestion.

4 **Elections des membres du Conseil d'Administration**

Est éligible dans le 1^{er} collège sur proposition du Conseil d'Administration : Antoine BRETON

Sont rééligibles dans le 1^{er} collège sur proposition du Conseil d'Administration : Romain DEYGOU, Jean-Pierre GRANGE, Hubert de LAAGE de MEUX

5 **Cotisation 2024**

L'Assemblée Générale décide de ne pas modifier le montant de la cotisation pour 2024, à savoir :

1^{er} collège (propriétaires forestiers)

1 à 10 ha = 40 €

11 à 25 ha = 70 €

26 à 50 ha = 85 €

51 à 100 ha = 100 €

101 à 300 ha = 110 €

plus de 300 ha = 135 €

2^{ème} collège (non propriétaires forestiers) = 50 €

**TOUTES LES RÉSOLUTIONS
ONT ÉTÉ VOTÉES A L'UNANIMITÉ**

REBOISER MAIS AVEC QUELLES ESSENCES



Extrait de l'article de La Nouvelle République du Loir et Cher du 5 juillet 2023

«Victime d'un violent orage en juin 2022, une parcelle de pin se trouvant à Cheverny a été entièrement mise à blanc. L'épisode de grêle qui s'est abattu sur le massif a entraîné l'apparition d'un champignon qui a décimé tous les arbres (pins sylvestres) en un mois. Tous ont été coupés. Le reboisement est désormais d'actualité. Un peu plus loin sur un autre terrain de trois hectares, des chênes arrivés à maturité ont été vendus sur pied (...) «On réfléchit aux prochaines essences qu'on va planter à la place, annonce Didier Deshuraud, charge de mission pour la coopérative UNISYLVA. Dans ce genre de terrain, on serait plutôt amené à replanter des chênes mais le propriétaire aimerait innover» Oui mais quoi ? Une étude de sol s'impose. Un mélange de sable et d'argile est observé. Si le sable est filtrant et ne retient pas l'eau, l'argile a des propriétés inverses. Certaines racines ne supportent pas un engorgement en eau. «Le chêne pédonculé arrive à coloniser des sols argileux mais peut très mal supporter la sécheresse. Le cèdre résiste bien à la sécheresse mais n'aime pas un engorgement en eau.» Le propriétaire opérerait

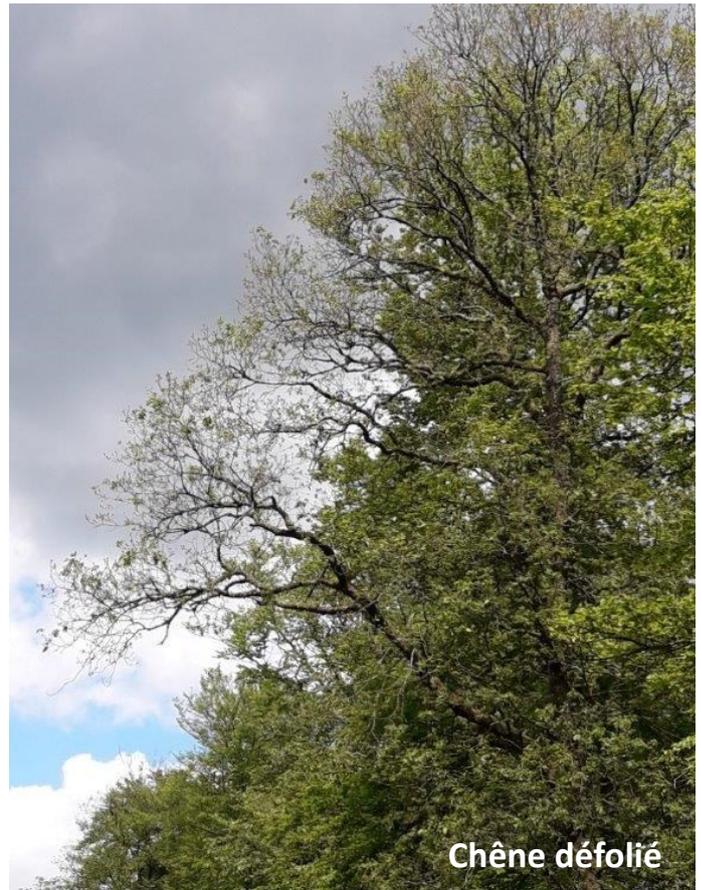
pour du chêne sessile sur une partie du terrain. Sur le reste, des séquoias verts pourraient être plantés. (...) Des essences de régions méditerranéennes sont progressivement introduites en Loir et Cher. «Mais attention aux gels tardifs » prévient Jérôme ROSA, ingénieur au CNPF.»

FORTES ATTAQUES DE CHENILLES SUR LES POUSSES DES CHÊNES

Depuis le début du débourrement en mai et jusqu'au mois de juin, les feuillages des chênes présentait des traces de consommations importantes. Impactant les premières feuilles de l'année, certains arbres ont été fortement défoliés laissant paraître un houppier très peu fourni. La Bretagne, les Pays de la Loire et le Centre Val de Loire ont été particulièrement touchés en 2021 puis de nouveau cette année.

Les responsables de ces défoliations sont des insectes phytophages dont majoritairement des chenilles, telles que les chenilles arpeuteuses, les chenilles tordeuses, les chenilles de bombyx disparate et cul brun ou les chenilles de processionnaire du chêne mais également les adultes de hannetons communs ou forestiers. Le niveau de populations de ces insectes évolue en fonction des années et indépendamment les unes des autres. Après une année 2021 record et une année 2022 plus calme, les défoliateurs sont de retour en 2023. Les chênes de lisière sont les plus touchés mais il est observé localement des défoliations importantes sur l'ensemble du peuplement

Le cumul de stress dû aux conditions météorologiques des années passées a fragilisé les arbres, cette consommation des feuilles de printemps suivi d'une forte attaque d'oïdium peuvent être un facteur de déclenchement de



Chêne défolié

dépérissement. Une vigilance particulière peut être accordée aux peuplements fortement touchés.

Pôle Santé des Forêts Nord-Ouest

ephytia.inra.fr/fr/P/124/Forets

draaf.centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr



Des outils pour les gestionnaires

LE RENOUVELLEMENT DES PEUPELEMENTS, QUELLES ESSENCES PRIVILÉGIER ?

Intervention de Jérôme ROSA, CNPF délégation IdF-Val de Loire

Après avoir rappelé les conséquences visibles du changement climatique sur les arbres forestiers, Jérôme ROSA a présenté des outils complémentaires mis à la disposition des gestionnaires et des propriétaires forestiers pour les aider dans le choix des essences à implanter lors du renouvellement du peuplement. Ces outils sont destinés à mieux :

DIAGNOSTIQUER LA STATION (climat et sol) à l'aide de 3 cartes régionales prédictives sous SIG croisant des données géologiques, climatiques et sur les peuplements.

CONNAITRE L'ÉCOLOGIE des essences de la région à l'aide du guide «Valorisation des stations forestières et des habitats forestiers» édité par le CNPF. Il permet, par type de station, de préconiser les essences qui pourraient être retenues. Autre outil pour le choix des essences, «Clim Essences by AFORCE». Ce site (climessences.fr) propose 2

(Suite de l'article en page 8)



Le cycle thématique 2023 du GDF 41

L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER C'EST POSSIBLE !

Rétablir l'équilibre Forêt-Gibier et le maintenir sur le long terme... !

Voilà les promesses des actions proposées par la **méthode BROSSIER-PALLU**

Cette année le GDF41 a décidé en partenariat avec la délégation régionale Centre Val de Loire du CNPF d'aborder dans un cycle thématique **l'équilibre Forêt-Gibier**.

Aujourd'hui, l'augmentation des populations de chevreuils, de grands animaux et de sangliers est couramment admise sur une grande partie du territoire national et reconnue préoccupante. Le Loir-et-Cher ne fait pas exception voire se présente même comme un bon ou un mauvais élève... question de point de vue !

Conséquence directe, les dégâts agricoles sont de plus en plus importants à cause essentiellement des sangliers mais les cervidés et chevreuils ont aussi leur part de responsabilité. Les dégâts forestiers sont eux moins reconnus et cela probablement du fait l'absence de moyens de recensements établis et reconnus. Pourtant la gestion durable des forêts est souvent remise en cause par la présence excessive du grand gibier, qui interdit tout renouvellement dans des conditions techniques et économiques satisfaisantes.

Pendant longtemps pour maîtriser les populations de cervidés et chevreuils les organisations cynégétiques et l'administration se sont appuyées essentiellement sur une détermination du nombre estimé d'animaux. Or les comptages d'animaux ne sont pas toujours le reflet exact des populations et encore moins de leur présence à tout moment de l'année en un lieu donné.



Réunion à Yvoy-le-Marron

Il est donc difficile de dénombrer précisément une population de grands animaux, alors que, son action sur le renouvellement des peuplements que ce soit par plantation ou par régénération naturelle peut, elle, être plus facilement quantifier.

C'est pourquoi, plutôt que de compter les animaux, appréhender leur impact semble une approche plus facile et plus fiable – c'est le point d'entrée de la méthode Brossier-Pallu.

La méthode Brossier Pallu doit son nom aux personnes qui l'ont imaginée : Pierre BROSSIER et Jacky PALLU. Elle relève d'une démarche partenariale, élaborée par la délégation régionale Bretagne-Pays de la Loire du CNPF et la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.

En préalable de toute action, il convient de réunir les acteurs, forestier et chasseur pour construire un dialogue réel et efficace autour d'un constat partagé pour engager des actions. Il est préférable de désigner un animateur/médiateur qui permettra d'installer des échanges constructifs.

Cette méthode comprend 3 étapes qui devront toutes associer au minimum le binôme forestier – chasseur :

1 - Savoir constater et quantifier les dégâts

✓ Identifier les dégâts

✓ Quantifier les dégâts

Des fiches d'inventaire de dégâts simples et faciles à utiliser permettent de connaître l'état de la situation «au sortir de la parcelle», et facilitent le dialogue et le travail en commun entre forestiers et chasseurs.

✓ Analyser les résultats

L'avenir du peuplement est estimé selon 3 niveaux

- ✓ en dessous de 15% de dégâts – taux de pression sur les arbres acceptables ;
- ✓ entre 15 et 25% début des problèmes et aggravation si pas d'actions engagées ;
- ✓ plus de 25 % peuplement en péril – réaction urgente.

2 - Analyser les causes du déséquilibre

une fiche «causes du déséquilibre forêt-gibier» à renseigner par l'équipe forestier chasseur complétée des éléments de diagnostic disponibles peut permettre d'éclairer la situation. Les causes du déséquilibre peuvent être multiples : pratiques cynégétiques, sylvicoles ou à des décisions administratives et fédérales inappropriées.

3 - Restaurer l'équilibre

En fonction du diagnostic établi, les partenaires ont la capacité d'intervenir dans trois domaines :

- ✓ Agir sur les populations de cervidés à l'échelle du territoire ;
- ✓ Faire évoluer les indicateurs et le plan de chasse à l'échelle de l'unité de gestion ;

- ✓ Agir sur la gestion forestière.

Cette méthode est décrite dans son intégralité dans le "Guide pratique de l'équilibre Forêt-gibier", ouvrage qui a été récompensé du 1er prix des "Honneurs de la Chasse Laurent Perrier Groupama" au Game Fair 2017.

Équilibre Forêt Gibier (equilibre-foret-gibier.fr)

<https://equilibre-foret-gibier.fr>

Quelques liens pour aller plus loin

Équilibre forêt-gibier (cnpf.fr)

<https://www.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets/multifonctionnalite/equilibre-foret-gibier>

Des solutions pour gérer le gibier - YouTube

<https://www.youtube.com/watch?v=YF5BYaggEn8>

Plateforme nationale forêt-gibier - Accueil (cartogip.fr)

<https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr>



Ecorçage d'un Douglas

2 réunions organisées
par le GDF 41

Le 14 avril à
Yvoy-le-

Marron sur la
propriété fo-

restière de Marie-Pierre BESNARD et le 2 juin à Saint-Martin des Bois au Domaine de l'abbaye de Saint-Georges.

Ces journées coanimées par Clément DESCHAMPS et Evaëlle BOURDAIS - techniciens forestiers au CNPF, se sont organisées autour d'une visite de terrain pour appré-

hender l'identification/quantification des dégâts de chevreuils et grands cervidés. Puis en salle, ont été présentés la méthode BROSSIER PALLU et le guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier. En Sologne Serge BOURDAIS, technicien à la fédération des chasseurs et responsable des plans de chasse a pu apporter des éléments complémentaires sur la connaissance des populations de grands cervidés, l'évolution des plans de chasse et des taux de réalisation.

Le GDF 41 organise le 22 septembre prochain la visite du Domaine de Bois Landry en Eure-et-Loir, précurseur dans la mise en place des principes de la méthode Brossier-Pallu. Cette journée clôturera ce cycle thématique.

(Suite de l'article **LE RENOUVELLEMENT DES PEUPELEMENTS, QUELLES ESSENCES PRIVILÉGIER ?**)

approches complémentaires : des fiches espèces regroupant les connaissances disponibles sur les essences d'après 37 critères permettant leur comparaison et des modélisations cartographiques de la compatibilité climatique des essences,

EVALUER ET SUIVRE L'ÉTAT SANITAIRE à partir de la méthode ARCHI adaptée aux chênes et aux pins,

EVALUER LES RISQUES avec l'outil numérique de diagnostic BioClimSol (cnpf.fr/decouvrez-bioclimsol-0) qui prend en compte l'essence ou un peuplement, le climat,

le sol dont sa topographie et sa disponibilité en eau. Il permet de cartographier les zones de vigilance climatique spécifique à chaque espèce.

En conclusion, le choix d'essences à implanter fait de plus en plus appel à l'accès d'un ensemble de connaissances très pointues que le propriétaire forestier ne peut pas forcément maîtriser. D'où la nécessité de s'entourer de conseillers forestiers aguerris afin de réunir tous les éléments déterminants avant toute prise de décision.

PROCHAINES RÉUNIONS FORESTIÈRES

NOTEZ

Diagnostic de l'état de santé des pins—Méthode ARCHI	27 octobre	Veilleins
Utilisation et entretien d'une tronçonneuse et du petit matériel	17 novembre	Marchenoir
Présentations des aides financières pour accompagner les propriétaires dans le renouvellement de leur peuplement	8 décembre	Blois

PREMIÈRE ADHÉSION, LE SAVIEZ-VOUS ?

Sachez que **l'adhésion vous donne la possibilité d'avoir tous les 5 ans une visite gratuite** (1/2 journée) de votre propriété pour répondre à une attente bien précise. Par exemple, renouvellement de peuplements, marquage d'éclaircie, recherche de commercialisation, conseils sylvicoles...

Sachez que

toute nouvelle adhésion donne droit à une visite gratuite de propriété d'une demi-journée avec un engagement de cotiser au moins pendant 2 ans pour le nouvel adhérent.

COMMENT CONTACTER LE GDF 41 ?

Dans le cadre du nouveau fonctionnement du groupement, deux conseillers forestiers indépendants que vous connaissez pour la plupart d'entre vous, sont à la disposition des adhérents du GDF 41 pour répondre à leurs interrogations en matière de gestion sylvicole :

Partie Nord
Loire du département

Hubert Désiré
06 47 55 72 71

Partie Sud
Loire du département

Yves Bachevillier
06 99 66 03 50

Secrétariat GDF 41
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

Marie-Antoinette Leroy
07 64 78 13 72

Vous pouvez également nous adresser vos sollicitations par mail (boîte partagée)

et nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans les meilleurs délais  gdf41.association@gmail.com

Groupement de Développement Forestier de Loir-et-Cher

Directrice de la publication : Marie Thérèse FLEURY

Rédaction : Marie Thérèse FLEURY, Hubert DESIRÉ

Photos : Droits Réservés

Maquette et mise en page : Nathalie DAILLOUX

Dépôt légal : août 2023

